

Environment One



GUIDE de L'UTILISATEUR



Municipalité
Rivière-Beaudette
Pointe-Lalonde

Rivière-Beaudette

Pointe-Lalonde

Station
pompage



Bienvenue dans le Manuel d'Utilisateur du Système de Pompage des Eaux Usées

Ce manuel a été créé pour vous aider, en tant que résident, à bien comprendre le fonctionnement du système de pompage des eaux usées de la municipalité de Rivière-Beaudette.

Vous y trouverez des informations pratiques pour assurer l'entretien de votre installation, ainsi que des conseils pour prévenir les pannes et prolonger la durée de vie de votre équipement.

Notre objectif est également de clarifier les responsabilités partagées entre la municipalité et les résidents. Tandis que la municipalité s'engage à maintenir le bon fonctionnement des infrastructures publiques, les résidents jouent un rôle essentiel dans l'entretien des installations privées.

En suivant les directives de ce manuel, vous contribuerez à garantir un système d'égout efficace et durable pour toute la communauté.

Manuel d'Utilisateur :
Système de Pompage et Filtration des Eaux Usées

1. Introduction.....	3
2. Description du Système de Traitement des Eaux Usées.	3
3. Responsabilités des Utilisateurs.....	4
3.1 Entretien.....	4
4. Responsabilités de la Municipalité.....	5
4.1 Vérifications Municipales Périodiques.....	5
5. Conseils de Sécurité.....	6
6. Entretien du Système.....	6
6.1 Fréquence de l'entretien.....	6
6.2 Étapes d'entretien du système.....	6
7. Dépannage.....	7
7.1 Gyrophare ou Alarme Sonore Activée.....	7
7.2 La Pompe Ne Démarre Pas.....	8
7.3 Fuites autour du poste de pompage.....	8
7.4 Bruits Inhabituels.....	9
8. Qui Contacter en Cas de Problème.....	14
8.1 PREMIER CONTACT.....	14
8.2 Représentant des ventes chez John Brooks.....	14
8.3 Bureau de John Brooks à Laval, produits Eone.....	14
8.4 Contact de la Municipalité.....	14
9. Responsabilités	15
10. Produits à Ne Pas Jeter dans les Toilettes.....	16

1. Introduction

La Municipalité de Rivière-Beaudette offre un service d'égout dans le secteur Pointe-Lalonde via un réseau d'égout basse-pression et une station d'épuration. Ce manuel explique l'utilisation et la maintenance des systèmes de pompage individuels, les responsabilités des résidents, et les actions à entreprendre en cas de problème.

2. Description du Système de Traitement des Eaux Usées

Chaque résidence du secteur Pointe-Lalonde dispose d'un poste de pompage privé (marque Eone), identifiable par un couvercle vert à ras du sol. Le système est conçu pour acheminer les eaux usées de la résidence au réseau municipal via une pompe dilacératrice. Cette pompe, installée au fond du poste de pompage, est commandée par un panneau de contrôle Eone fixé sur le mur extérieur de la résidence, doté d'un gyrophare pour signaler les alarmes.

3. Responsabilités des Utilisateurs

Les propriétaires sont responsables de l'entretien et de la réparation des composants suivants afin de maintenir le système opérationnel :

- Pompe dilacératrice (Eone) : assurant le broyage des solides avant leur transfert dans le réseau.
- Poste de pompage individuel complet (Eone) : incluant la pompe, les capteurs et autres composants.
- Tuyauterie de décharge : connectée entre le poste de pompage et le clapet antiretour.
- Tuyauterie d'amenée : reliant la résidence au poste de pompage.
- Panneau de contrôle (Eone) : permettant de suivre l'état du système et de détecter les alarmes.
- Électricité : tout le câblage reliant le panneau de contrôle au poste de pompage et au panneau électrique interne de la résidence.

IMPORTANT cette liste est non exhaustive.

3.1 Entretien

Il est recommandé d'effectuer des inspections régulières du système pour détecter tout dysfonctionnement. Les résidents doivent suivre les indications à jour du fabricant et de s'assurer notamment que :

- Le gyrophare sur le panneau de contrôle est visible en permanence pour repérer rapidement les alertes.
- Le poste de pompage est propre et sans obstruction.

N-B, Il est de la responsabilité des résidents de suivre les indications à jour du fabricant.

4. Responsabilités de la Municipalité

La municipalité gère l'entretien et le bon fonctionnement de l'infrastructure en aval du clapet antiretour, incluant le réseau de conduites sous la chaussée, les connexions aux clapets antiretour et la station d'épuration.

4.1 Vérifications Municipales Périodiques

Des employés municipaux effectueront des rondes de vérification sur les installations de pompage pour assurer leur bon fonctionnement. Ces inspections auront lieu sur une base semestrielle ou trimestrielle et seront limitées aux points suivants :

- Temps de marche des pompes : vérification des durées de fonctionnement pour repérer des anomalies.
- Présence d'alarmes : confirmation que le système fonctionne sans alerte active.
- Ouverture du couvercle du poste de pompage : inspection de la présence éventuelle d'eau stagnante, signe potentiel de problème.

Ces vérifications régulières aident à prévenir et détecter les défauts avant qu'ils ne deviennent des problèmes majeurs.

5. Conseils de Sécurité :

- Ne pas introduire d'objets solides non biodégradables dans le système de pompage.
- Signaler toute alarme sur le panneau de contrôle immédiatement.

6. Entretien du Système

Pour garantir la longévité et le bon fonctionnement de votre système de pompage, il est essentiel d'effectuer un entretien régulier.

6.1 Fréquence de l'entretien

- Inspection visuelle mensuelle : Vérifiez l'apparence générale du panneau de contrôle et du couvercle du poste de pompage.
- Nettoyage trimestriel : Assurez-vous que le poste de pompage est libre de tout débris autour de l'entrée du couvercle.

6.2 Étapes d'entretien du système

- Vérifier le panneau de contrôle : Assurez-vous que le gyrophare ne signale aucune alarme. Si une alarme est présente, consultez la section de dépannage.

- Inspecter le couvercle : Vérifiez qu'il est bien fixé et qu'aucun objet ne bloque l'accès.
- Surveiller les bruits inhabituels : Un fonctionnement normal est presque silencieux. Si des bruits inhabituels se produisent, il peut y avoir une obstruction ou un problème mécanique.
- Éviter l'accumulation de débris : Dégagez régulièrement les alentours du poste de pompage pour éviter que des débris, comme des feuilles ou de la neige, obstruent le couvercle.
- Vérifier les connexions électriques : Assurez-vous que tous les câbles sont intacts, sans dommage visible. Si vous constatez un câble endommagé, contactez un professionnel pour la réparation.

7. Dépannage

Cette section vous guide dans les étapes à suivre en cas de problème avec votre système de pompage.

7.1 Gyrophare ou Alarme Sonore Activée

- Vérifiez le panneau de contrôle : Si le gyrophare clignote, cela indique une alerte liée au fonctionnement de la pompe.
- Coupez l'alimentation du panneau de contrôle pendant 10 secondes, puis rallumez-le pour tenter de réinitialiser le système.

- **Surveillez** si l'alarme se déclenche à nouveau. Si elle persiste :
 - Voir section « **Qui contacter en cas de problème** ».

7.2 La pompe ne démarre pas

Étape 1 : Vérifiez l'alimentation électrique.

- Assurez-vous que le disjoncteur principal de la pompe est en position « **marche** ».

Étape 2 : Contrôlez le panneau de contrôle.

- Si aucun voyant ne s'allume.
- Identifiez d'éventuels problèmes d'alimentation.

Étape 3 : Redémarrage manuel.

- Éteignez puis rallumez le panneau de contrôle.

7.3 Fuites autour du poste de pompage

1. Inspectez visuellement autour de la base du poste de pompage pour détecter toute fuite.
2. Vérifiez les raccords de tuyauterie entre la maison et le poste de pompage.
3. En cas de fuite persistante, faites appel à un professionnel pour une inspection et une réparation.

7.4 Bruits Inhabituels

1. Identifiez l'origine du bruit : Si la pompe fait un bruit anormal, cela peut indiquer un objet obstruant les lames.
2. Arrêtez immédiatement le système pour éviter d'endommager la pompe.
3. Contactez le service technique pour retirer l'obstruction.

En suivant ces étapes et en effectuant les vérifications régulières, vous contribuerez à prolonger la durée de vie de votre système de pompage tout en minimisant les risques de panne.

Note Importante

Ne jamais déverser les rétrolavages (« backwash ») dans le système EOne.

Le déversement de rétrolavages, provenant par exemple de filtres à sable ou d'adoucisseurs d'eau au sel, peut endommager la pompe dilacératrice et réduire considérablement l'efficacité du système. Veuillez utiliser un autre point d'évacuation conforme aux réglementes d'urbanisme de la municipalité pour ces rejets.

Toutes réparations effectuées par un tier non-autorisé par le fabricant risque d'annuler votre garantie.



Ready
Pump Running
Trouble
High Level Alarm



Enter



Scroll



Normal Operation
Pump Performance
Diagnostics
Communication
Initialze System
Run Limit
Alarm Delay
Power Delay



Mode



A
B

e/one sentry

Protect

- Normal
- Pump Running
- High Level Alarm



Trouble

- Run Dry
- Overpressure
- Brownout



Voici les alarmes les plus communes sur les système Eone:

High Level: Haut niveau (Peut signifier une défectuosité de pompe, un volume trop élevé à l'entrée du poste par rapport à la capacité de la pompe)

Run Dry: Pompe qui fonctionne à sec (Signifie la plupart du temps un problème électrique, exemple un court-circuit ou infiltration d'eau dans le câblage)

Overpressure: Une surpression (Généralement un blocage ou une restriction à la sortie de la pompe)

Brownout: Baisse de tension (Protection interne du système, le panneau se met en veille ou en pause lorsqu'il détecte un voltage inférieur à 216 Volts. Par période de grand froids, lorsque plusieurs utilisateurs du réseau électrique chauffent leur résidence, il est commun de noter des fluctuations de tension sur le réseau d'Hydro-Québec.)

Ces alarmes sont remarquables via le gyrophare sur les panneaux de contrôle, et selon la sévérité de la situation elles peuvent déclencher un signal sonore (ex.: High Level). En ouvrant la porte avant du panneau, on peut voir un témoin-lumineux indiquant l'alarme en question. L'alarme sonore peut être mise en mode "silence" en appuyant sur un bouton situé sous le panneau.

Alarme active, pompe en marche, mais aucun pompage: Arrêtez la pompe en fermant les disjoncteurs du panneau de contrôle, attendez quelques secondes et remettez les disjoncteurs en position de marche. Si le problème persiste, contactez un technicien. Possible obstruction ou bris sur la pompe. Dans tous les cas, la pompe doit être retirée pour être désobstruer ou remplacer.

Alarme active, pompe à l'arrêt: Un témoin lumineux à l'intérieur du panneau vous indique l'état de la pompe. Un témoin vert indique qu'elle est en marche. Fermer les disjoncteurs du panneau de contrôle, attendez quelques secondes et remettez les disjoncteurs en position de marche. Si votre panneau est en alarme "Brownout", il se peut que le problème provienne du réseau électrique. Dans ce cas, attendez et le tout devrait se replacer de lui-même lorsque la tension sur le réseau se stabilisera. Si le problème persiste ou pour toutes alarmes autre que "Brownout", veuillez contacter un technicien afin qu'il fasse des vérifications.

Alarmes fréquentes: Peut signifier un début d'usure sur la pompe ou un apport trop grand d'eau dans le poste. Éliminez toutes les sources d'eau qui alimentent la station et vérifiez s'il y a encore de l'eau qui entre dans la station. Si tel est le cas, il faut trouver l'origine de l'infiltration et l'éliminer. S'il n'y a aucune infiltration, contactez un technicien afin qu'il fasse des vérification et remplace la pompe au besoin.

Aucune alarme, mais pompe bruyante: Dans son opération normale, il est possible que la pompe émette certains bruits, spécialement lorsqu'elle broit des matières plus solides. Vous pouvez en tout temps, forcer le démarrage de la pompe en maintenant le bouton "Run" sur le panneau de contrôle afin d'écouter le fonctionnement de celle-ci ou pour vider complètement la station. Portez attention aux bruits de votre pompe. Si le bruit augmente et devient plus fréquent, ceci peut signifier un début d'usure de votre pompe.

Le temps de marche quotidien de la pompe est en hausse: Portez attention au temps de marche de votre pompe. Si le temps de marche quotidien a tendance à augmenter sans que vous n'ayez changé vos habitudes, ceci peut indiquer une infiltration d'eau ou un début d'usure sur la pompe. Sur les panneaux "Protect" le compteur d'heures est clairement affiché à l'avant du panneau. Pour les "Protect plus" vous devez appuyez sur le bouton "scroll" afin de faire défiler les données d'opération.

8. Qui Contacter en Cas de Problème

En cas d'urgence avec votre système de résidentiel, votre premier contact doit être Éric Leblanc, qui pourra vous aider avec les aspects techniques du matériel Eone. Ses informations de contact sont ci-dessous.

8.1 PREMIER CONTACT(Maintenance GMS)

Nom : **Éric Leblanc**

Téléphone : **613-677-8471**

Rôle : **Service de vérification du système Eone**

(recherche de problème, déblocage de pompe, réparation pompe)

Voici les tarifs de GMS en cas d'appel de service:

- Déplacement 0.72\$/Km (*prix 2025*)
- Taux horaire 87\$/hr (*prix 2025*)
- Si le poste nécessite un pompage 160\$ (*prix 2025*)
- Pompe remise à neuf 1 738.12\$ (*prix du jour, sujet à changement sans préavis*)
- Pompe neuve 5 859.27\$ (*prix du jour, sujet à changement sans préavis*)

8.2 Représentant des ventes chez John Brooks, (produit Eone)

Nom : **Gabriel Prévost**

Téléphone : **514-216-3743**

8.3 Bureau de John Brooks à Laval, produits Eone

Téléphone : **514-636-6400**

*** Note : Pour tous les appels, veuillez également envoyer un courriel à environnement@riviere-beaudette.com**

8.4 Contact de la Municipalité

Pour toute autre question ou pour des préoccupations liées au réseau municipal d'égouts :

Nom : **Jérémie Marleau**

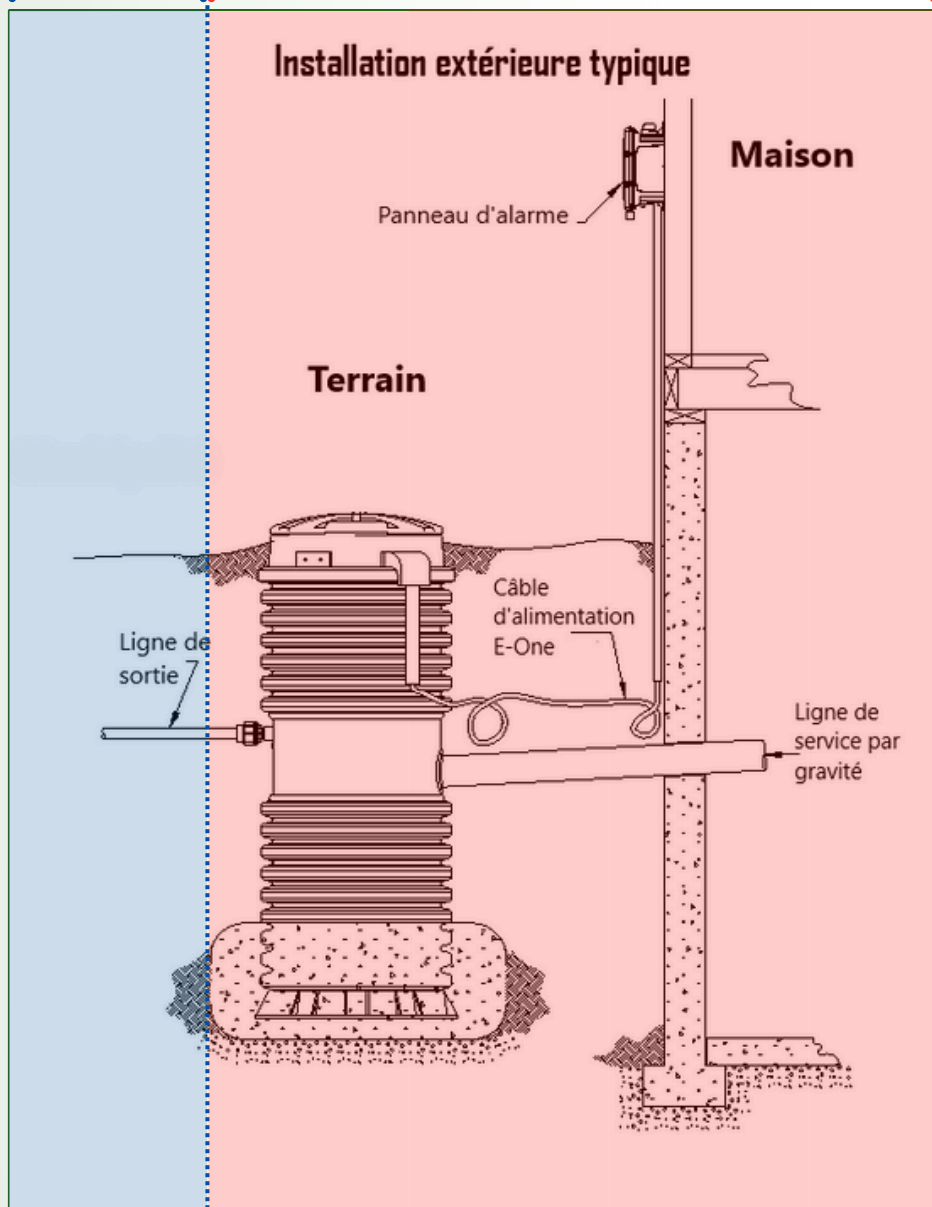
Téléphone : **450-269-2931**

Courriel : **environnement@riviere-beaudette.com**

9. REPRÉSENTATION DES RESPONSABILITÉS

MUNICIPALITÉ

PROPRIÉTAIRE



La municipalité de Rivière-Beaudette tient à remercier sincèrement tous les résidents pour leur collaboration au bon fonctionnement du système de pompage des eaux usées.

Votre engagement et votre coopération permettent de préserver la qualité et la durabilité de notre réseau, contribuant ainsi au bien-être de toute la communauté.

Avec votre soutien, nous assurons un environnement sain et durable pour aujourd'hui et pour les générations à venir.

Merci encore pour votre confiance !



*Municipalité de
Rivière-Beaudette*

La porte du Québec

Hôtel de ville

Adresse

663 Chemin Frontière, Rivière-Beaudette,
Québec, Canada, J0P1R0

Horaire

Lundi au Jeudi : 8h à 17h

Vendredi : 9h à 12h

Téléphone

450 269-2931

Courriel

administration@rivière-beaudette.com

Site Web

www.riviere-beaudette.com